

Fiche Technique : autorisation d exploiter établissement classé Gabon

Démarche de conseil de bout en bout pour obtenir l'autorisation d'exploiter au Gabon, avec calendrier maîtrisé, dossier probant (EIE, PGES) et échanges fluides avec l'administration.

Objectifs de la mission

Accompagnement pour sécuriser la conformité et réduire l'incertitude à chaque étape du projet industriel.

- Obtenir l'autorisation d'exploiter avec un dossier robuste (EIE, PGES, études thématiques).
- Qualifier précisément les rubriques et le régime (déclaration / enregistrement / autorisation).
- Optimiser le calendrier d'instruction et limiter les demandes de compléments.
- Démontrer la maîtrise des impacts (eau, air, déchets, bruit, biodiversité, risques) et le suivi associé.
- Structurer les échanges techniques avec l'administration et préparer les consultations le cas échéant.
- Assurer la mise en conformité post-décision et transformer l'exigence réglementaire en avantage compétitif.

Cible / Bénéficiaires

- Entreprises industrielles, logistiques, énergétiques et d'infrastructures au Gabon (création, extension, régularisation).
- Dirigeants, directions de projets et responsables QHSE/HSE, maintenance, production.
- Secteurs: mines et carrières; bois et transformation; agroalimentaire; carburants et dépôts; cimenterie et matériaux; énergie et centrales; logistique et plateformes.
- Sites incluant des unités de support (traitement des eaux usées, stockage chimique, production d'énergie).
- Organisations certifiées ou en cours d'ISO 14001 souhaitant renforcer traçabilité et pilotage.

Durée de la mission

Le calendrier est défini dès le cadrage, avec des jalons partagés. La durée dépend du régime visé, de la complexité technique et du rythme d'instruction administrative.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage & diagnostic initial	Qualifier le projet, périmètre et rubriques; plan de données et gouvernance	Fixée au cadrage
Stratégie de classement	Analyse rubriques/seuils; hypothèses; planification des études	Jalons partagés
Études & constitution du dossier	EIE, PGES, plans air/eau/déchets/risques; complétude et traçabilité	Selon complexité

Dépôt & instruction	Transmission; réponses aux compléments; réunions/consultations	Selon calendrier administratif
Décision & mise en conformité	Bascule HSE; formation; contrôles; indicateurs	Phasage prescrit
Suivi post-autorisation	Monitoring, rapports, audits, veille et mises à jour	Continu

Résultat attendu: instruction plus fluide, délais réduits, exploitation conforme dès la décision.

Démarche / Méthodologie

1) Diagnostic initial et cadrage

- Inventaire procédés, matières dangereuses, rejets et émissions fugitives.
- Analyse des sensibilités locales, compatibilité foncière et intégration territoriale.
- Plan de collecte de données, chronogramme et gouvernance (comité de pilotage, point focal).

2) Stratégie de classement et planification

- Analyse des rubriques et seuils; hypothèses hautes étayées si nécessaire.
- Définition du régime (D/E/A) et du niveau d'exigence documentaire.
- Programmation des études et des compléments pour préserver le calendrier.

3) Étude d'impact (EIE) et PGES

- État initial, analyse des impacts et mesures selon la séquence éviter–réduire–compenser.
- Plans thématiques: air, eau, déchets, bruit, risques; dispositifs de suivi et indicateurs.
- Alignement des engagements avec les capacités opérationnelles et ISO 14001 le cas échéant.

4) Dossier et qualité éditoriale

- Cohérence des pièces techniques, administratives et cartographiques.
- Traçabilité des sources, hypothèses et méthodes; ergonomie et lisibilité du dossier.

5) Dépôt, instruction et échanges

- Vérification de complétude, transmission et préparation des réunions/consultations.
- Réponses argumentées aux demandes de compléments, sans reprise inutile d'études.

6) Décision et mise en service

- Mise à jour de la documentation HSE, formation ciblée, contrôles planifiés.
- Bascule opérationnelle immédiate et phasage des investissements prescrits.

7) Suivi post-autorisation et amélioration continue

- Monitoring environnemental, registres, rapports périodiques, audits internes.
- Veille réglementaire, gestion des modifications, retours d'expérience et communication parties prenantes.

